

01 - OUVERTURE DE LA SÉANCE.

PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE ORDINAIRE du Conseil de la Municipalité régionale de comté des Etchemins, tenue le mercredi **14 décembre 2016**, à 19h15, à la salle du Conseil de la MRC des Etchemins sise au 1137 route 277, à Lac-Etchemin, et à laquelle sont présents les membres suivants du Conseil à l'ouverture de la séance :

Gilles Gaudet	(Sainte-Aurélie)
Martine Boulet	(Saint-Benjamin)
Adélarde Couture	(Saint-Camille)
Réjean Bédard	(Saint-Cyprien)
Denis Beaulieu	(Sainte-Justine)
Lucie Gagnon	(Saint-Louis)
Denis Laflamme	(Saint-Luc)
Émile Lapointe	(Saint-Magloire)
Richard Couët	(Saint-Prosper)
Hector Provençal	(Sainte-Rose-de-Watford)
Denis Boutin	(Sainte-Sabine)
Jean Paradis	(Saint-Zacharie)

Madame Judith Leblond (représentante de Lac-Etchemin) est absente.

Formant quorum sous la présidence de Monsieur **Harold Gagnon**, préfet.

Monsieur Luc Leclerc, directeur général et secrétaire-trésorier, agit comme secrétaire de l'assemblée. Monsieur Martin Roy, directeur général adjoint et secrétaire-trésorier adjoint, est aussi présent.

Après avoir constaté le quorum de cette assemblée, le préfet, Monsieur Harold Gagnon, procède à l'ouverture de la séance et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

2016-12-01

02 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.

Le préfet demande si des membres du Conseil souhaitent ajouter des sujets au projet d'ordre du jour.

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE RÉJEAN BÉDARD,

ET RÉSOLU

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit et est adopté tel que présenté ci-après en laissant le varia ouvert :

01 - OUVERTURE DE LA SÉANCE.

02 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.

03 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 23 NOVEMBRE 2016, ET SUIVI.

04 - COMPTE RENDU DU COMITÉ ADMINISTRATIF ET SUIVI.

- 05 - RENCONTRE(S).**
- 06 - ANALYSE DE PROJET(S).**
- 07 - INTERVENTION OU DOSSIERS DU DÉE - CIE.**
- 08 - DOSSIERS EN AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE.**
 - 08.01 - Avis de motion: Règlement établissant une tarification pour l'utilisation de certains services d'analyse et/ou modification au schéma d'aménagement et de développement.**
- 09 - AUTRES RAPPORTS DE COMITÉS, RENCONTRES ET COLLOQUES.**
- 10 - DOSSIERS DU PACTE RURAL:**
 - 10.01 - Projets locaux.**
 - 10.02 - Projets régionaux.**
- 11 - RATIFICATION RÉOLUTIONS PAR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL.**
- 12 - AFFAIRES COURANTES:**
 - 12.01 - Intervention du préfet à la suite de diverses rencontres et réunions.**
 - 12.02 - Calendrier des séances du Conseil de la MRC pour l'année 2017.**
 - 12.03 - Fédération canadienne des municipalités (FCM).**
 - 12.04 - Infrastructures numériques.**
 - 12.05 - Comité de bassin de la rivière Chaudière (COBARIC).**
 - 12.06 - Table Agroalimentaire de la Chaudière-Appalaches (TACA).**
 - 12.07 - Comité de direction de l'entente portant sur l'économie sociale.**
 - 12.08 - Comité de direction de l'entente agroalimentaire.**
 - 12.09 - Taxi collectif des Etchemins - 2016.**
 - 12.10 - MRC de Lac-Saint-Jean-Est.**
 - 12.11 - Salon de l'Habitation Chaudière-Appalaches.**
 - 12.12 - Les Arts et la Ville.**
 - 12.13 - Accueil grossesse Beauce-Appalaches.**
 - 12.14 - Souper Reconnaissance des Etchemins.**
 - 12.15 - Regroupement des clubs de motoneiges de la région Chaudière-Appalaches.**
 - 12.16 - Union des municipalités du Québec (UMQ).**
- 13 - ADMINISTRATION:**
 - 13.01 - Liste des comptes à payer.**
 - 13.02 - État des encaissements et déboursés.**
- 14 - CORRESPONDANCE ET COMMUNICATIONS:**
 - 14.01 - Gouvernement du Québec.**
 - 14.02 - Financement des organismes communautaires.**
 - 14.03 - MRC de Bellechasse.**
 - 14.04 - Radio-Canada.**
 - 14.05 - Regroupement des services en évaluation.**
 - 14.06 - Fédération québécoise des municipalités (FQM).**
 - 14.07 - Table Agroalimentaire de la Chaudière-Appalaches (TACA).**
 - 14.08 - Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ).**
 - 14.09 - Redéfinition des relations Québec - Municipalités.**
- 15 - SUJETS DIVERS.**
- 16 - PÉRIODE DE QUESTIONS.**
- 17 - CLÔTURE DE LA SÉANCE.**

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

2016-12-02

03 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 23 NOVEMBRE 2016, ET SUIVI.

CONSIDÉRANT QU'il y a dispense de faire lecture des procès-verbaux en vertu du règlement #025-89;

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du Conseil ont reçu une copie du procès-verbal et que les membres présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE DENIS BEAULIEU,
ET RÉSOLU

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 23 novembre 2016 soit et est adopté et signé tel que rédigé.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

04 - COMPTE RENDU DU COMITÉ ADMINISTRATIF ET SUIVI.

Le compte rendu du Comité administratif de ce même jour sera déposé lors du Conseil de la MRC des Etchemins le 11 janvier 2017.

05 - RENCONTRE(S).

Le capitaine Daniel Desmarais ainsi que Monsieur Steven Ferland, sergent directeur adjoint au poste de la Sûreté du Québec de la MRC des Etchemins, viendront expliquer la nouvelle réorganisation au sein de la SQ.

06 - ANALYSE DE PROJET(S).

Aucun projet n'est présenté.

07 - INTERVENTION OU DOSSIERS DU DÉE - CIE.

Il n'est discuté d'aucun dossier.

08 - DOSSIERS EN AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE.

08.01 - Avis de motion: Règlement établissant une tarification pour l'utilisation de certains services d'analyse et/ou modification au schéma d'aménagement et de développement.

AVIS DE MOTION

Je, Hector Provençal, donne avis de motion à l'effet que lors d'une séance ultérieure du Conseil de la MRC, un règlement ayant pour objet d'établir une tarification pour l'utilisation de certains services d'analyse et/ou

modification au schéma d'aménagement et de développement, lorsque ces services sont requis par des individus, promoteurs, des mandataires, d'organismes ou regroupements qui sollicitent des modifications au schéma d'aménagement, un règlement de contrôle intérimaire ou régional pour la réalisation de projets privés.

Hector Provençal, maire

09 - AUTRES RAPPORTS DE COMITÉS, RENCONTRES ET COLLOQUES.

Dépôt du document compte rendu du Comité de sécurité incendie.

10 - DOSSIERS DU PACTE RURAL:

10.01 - Projets locaux.

Aucun projet.

10.02 - Projets régionaux.

Aucun projet.

2016-12-03

11 - RATIFICATION DES RÉOLUTIONS PRÉSENTÉES PAR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL.

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE DENIS BOUTIN,
ET RÉSOLU

QUE le modèle de résolution présenté par le directeur général de la MRC des Etchemins, Monsieur Luc Leclerc, est accepté pour fins de signature pour tous les documents de même nature.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

12 - AFFAIRES COURANTES:

12.01 - Intervention du préfet à la suite de diverses rencontres et réunions.

Monsieur le préfet fait part des principales rencontres et activités auxquelles il a participé depuis la dernière séance.

2016-12-04

12.02 - Calendrier des séances du Conseil de la MRC pour l'année 2017.

CONSIDÉRANT la proposition de Monsieur Luc Leclerc, directeur général de la MRC des Etchemins, de procéder à la suppression de la séance du mois d'août et de remplacer celle-ci par une séance au mois de juillet;

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du *Code municipal du Québec* prévoit que le Conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE DENIS BOUTIN,
ET RÉSOLU

QUE le calendrier présenté ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du Conseil de la MRC pour l'année 2017 qui se tiendront le mercredi et qui débiteront à compter de 19h15 :

11 janvier	8 février	8 mars
12 avril	10 mai	14 juin
12 juillet	13 septembre	11 octobre
22 novembre (ordinaire et budget)		13 décembre

QU'un avis public du contenu du présent calendrier soit et est publié par le directeur général et secrétaire-trésorier, conformément à la loi.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

12.03 - Fédération canadienne des municipalités (FCM).

La Fédération canadienne des municipalités (FCM) vise la participation de toutes les municipalités aux célébrations du 150^e anniversaire de la Confédération du Canada en 2017. Pour cette occasion, la FCM compte sur les municipalités pour qu'elles désignent des leaders communautaires Canada 150. Ce choix n'est soumis à aucun critère obligatoire. Le maire et les membres du conseil municipal n'ont qu'à s'entendre sur un ou plusieurs candidats, puis confirmer leur intention de participer et transmettre leurs noms.

Le Conseil de la MRC des Etchemins ne soumettra aucune candidature.

12.04 - Infrastructures numériques.

Suite à l'annonce du premier ministre du Québec, Monsieur Philippe Couillard, annonçant le Plan d'action en économie numérique ainsi que le processus de cocréation de la Stratégie numérique afin de véritablement propulser l'économie québécoise vers l'avenir numérique, voici un modèle de résolution concernant la téléphonie cellulaire et l'internet haute vitesse à adopter.

2016-12-05

12.05 - Comité de bassin de la rivière Chaudière (COBARIC).

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA MAIRESSE MARTINE BOULET,

ET RÉSOLU

QUE le sondage afin de connaître l'opinion des élus concernant une cotisation annuelle qui serait versée au COBARIC par la MRC soit réacheminé directement aux municipalités concernées (Lac-Échemin, Saint-Benjamin, Saint-Cyprien, Sainte-Aurélie, Sainte-Justine, Sainte-Rose-de-Watford, Saint-Louis-de-Gonzague, Saint-Prosper et Saint-Zacharie).

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

12.06 - Table Agroalimentaire de la Chaudière-Appalaches (TACA).

Demande provenant de la TACA pour une participation financière au montant de trois mille deux cent cinquante dollars (3 250 \$) pour l'année 2017. La demande sera réitérée en 2018.

2016-12-06

12.07 - Comité de direction de l'entente portant sur l'économie sociale.

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE DENIS LAFLAMME,
ET RÉSOLU

De nommer Monsieur Harold Gagnon ou Monsieur Hector Provençal à titre de représentant pour le premier comité de direction de l'entente portant sur l'économie sociale;

QUE Monsieur Harold Gagnon ou Monsieur Hector Provençal soit et est autorisé à signer les documents nécessaires.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

2016-12-07

12.08 - Comité de direction de l'entente agroalimentaire.

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE DENIS BEAULIEU,
ET RÉSOLU

De nommer Monsieur Harold Gagnon ou Monsieur Hector Provençal à titre de représentant pour le premier comité de direction de l'entente agroalimentaire.

QUE Monsieur Harold Gagnon ou Monsieur Hector Provençal soit et est autorisé à signer les documents nécessaires.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

12.09 - Taxi collectif des Etchemins - 2016.

Dépôt du document explicatif concernant le Taxi collectif des Etchemins pour l'année 2016.

2016-12-08

12.10 - MRC de Lac-Saint-Jean-Est.

CONSIDÉRANT la résolution numéro 9489-11-2016 adoptée par le Conseil de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est lors de la séance du 23 novembre 2016, laquelle demande notre appui afin de demander au ministre responsable de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ), Monsieur Pierre Paradis, d'allouer les ressources nécessaires à celle-ci pour qu'elle puisse rendre ses décisions dans des délais raisonnables, tel que le prévoit sa déclaration de services aux citoyens;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE ADÉLARD COUTURE,

ET RÉSOLU

D'appuyer ladite résolution pour les mêmes motifs;

De demander au ministre responsable de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ), Monsieur Pierre Paradis, d'allouer les ressources nécessaires à celle-ci pour qu'elle puisse rendre ses décisions dans des délais raisonnables, tel que le prévoit sa déclaration de services aux citoyens;

De transmettre la présente résolution au ministre responsable de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ), Monsieur Pierre Paradis, à la présidente de la Commission, Madame Marie-Josée Gouin, au premier ministre du Québec, Monsieur Philippe Couillard, à la ministre responsable de la région de la Chaudière-Appalaches, Madame Dominique Vien, au député de Beauce-Sud, Monsieur Paul Busque, à la MRC de Lac-Saint-Jean-Est, à la FQM ainsi qu'à l'UMQ.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

12.11 - Salon de l'Habitation Chaudière-Appalaches.

Invitation pour l'ouverture officielle du Salon de l'Habitation Chaudière-Appalaches qui aura lieu vendredi le 20 janvier 2017 à 11 h 30 dans le Hall d'accueil du Centre de congrès et d'expositions de Lévis.

2016-12-09

12.12 - Les Arts et la Ville.

CONSIDÉRANT la proposition d'adhésion au Réseau Les Arts et la Ville afin que ceux-ci puissent poursuivre leurs actions en faveur du développement culturel et de l'amélioration de la qualité de vie de tous les citoyens;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE ÉMILE LAPOINTE,

ET RÉSOLU

QUE la MRC des Etchemins fait déjà partie de plusieurs comités concernant les arts et la culture;

QUE le Conseil de la MRC des Etchemins a décidé de ne pas adhérer au Réseau Les Arts et la Ville.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

2016-12-10

12.13 - Accueil grossesse Beauce-Appalaches.

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE DENIS LAFLAMME,
ET RÉSOLU

De ne pas donner suite à la demande d'aide financière provenant de l'organisme Accueil Grossesse Beauce-Appalaches Inc. faute de disponibilité budgétaire.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

12.14 - Souper Reconnaissance des Etchemins.

Annnonce de la nouvelle formule de reconnaissance pour les Etcheminois(es) qui se sont démarqués dans leur sphère d'activité au cours des deux dernières années. Le Souper Reconnaissance des Etchemins aura lieu le samedi 3 juin 2017 à compter de 16 h 30 au Manoir de Lac-Etchemin.

2016-12-11

12.15 - Regroupement des clubs de motoneiges de la région Chaudière-Appalaches.

CONSIDÉRANT QUE les clubs de motoneiges de Chaudière-Appalaches ont déposé un programme visant à mettre aux normes les sentiers de motoneiges;

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA MAIRESSE MARTINE BOULET,

ET RÉSOLU

QUE la MRC des Etchemins accorde son appui au Regroupement des clubs de motoneiges de la région Chaudière-Appalaches qui vise à corriger la conformité de son réseau selon les normes de sécurité du ministre des Transports;

QUE la MRC des Etchemins offre son soutien technique aux clubs de son territoire si une solution doit être trouvée dans le cadre de ce plan d'action visant la pérennité du réseau;

De transmettre la présente résolution à la MRC de Montmagny afin que celle-ci puisse la faire parvenir auprès des clubs de motoneiges de Chaudière-Appalaches concernés.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

2016-12-12

12.16 - Union des municipalités du Québec (UMQ).

ATTENDU QUE la MRC des Etchemins a reçu une proposition de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) de former, en son nom et au nom de plusieurs autres municipalités (ou MRC ou régies intermunicipales) intéressées, un regroupement pour retenir les services professionnels d'un consultant en assurances collectives pour les municipalités et organismes, dans le cadre d'un achat regroupé de l'UMQ;

ATTENDU QUE les articles 29.9.1 de la *Loi sur les cités et villes* et 14.7.1 du *Code municipal* permettent à une municipalité de conclure avec l'UMQ une telle entente;

ATTENDU QUE la MRC des Etchemins désire se joindre à ce regroupement;

ATTENDU QUE conformément à la loi, l'UMQ procédera à un appel d'offres public pour octroyer le contrat;

ATTENDU QUE l'UMQ prévoit lancer cet appel d'offres à l'hiver 2017;

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA MAIRESSE MARTINE BOULET,

ET RÉSOLU

QUE la MRC des Etchemins confirme son adhésion au regroupement de l'UMQ pour retenir les services professionnels d'un consultant en assurances collectives pour les municipalités et organismes, dans le cadre d'un achat regroupé et confie à l'UMQ le processus menant à l'adjudication du contrat;

QUE le contrat octroyé sera d'une durée d'une année, renouvelable d'année en année sur une période maximale de cinq ans;

QUE la MRC des Etchemins s'engage à fournir à l'UMQ, dans les délais fixés, les informations nécessaires à l'appel d'offres;

QUE la MRC des Etchemins s'engage à respecter les termes et conditions dudit contrat comme si elle avait contracté directement avec le fournisseur à qui le contrat sera adjudiqué;

QUE la MRC des Etchemins s'engage à payer à l'UMQ des frais de gestion de 1.15 % des primes totales versées par la MRC.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

13 - ADMINISTRATION:

2016-12-13

13.01 - Liste des comptes à payer.

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE HECTOR PROVENÇAL,

ET RÉSOLU

QUE les comptes dont copie a été remise aux membres du Conseil et

totalisant trois cent quarante-trois mille quarante et un dollars et cinquante et un cents (343 041,51 \$) incluant la rémunération du personnel, soient adoptés; le tout tel que joint en annexe au procès-verbal de cette assemblée et versé au registre des délibérations des séances de ce Conseil, avec le certificat de disponibilité de crédits.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

13.02 - État des encaissements et déboursés.

État transmis avec l'avis de convocation.

14 - CORRESPONDANCE ET COMMUNICATIONS:

14.01 - Gouvernement du Québec.

a) Ministère de la Sécurité publique (MSP): Réception d'un chèque au montant de cinq mille six cent quatre-vingt-sept dollars et cinquante cents (5 687,50 \$) dans le cadre du volet 1 du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel.

b) Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET): Réception d'un chèque au montant de cent vingt-cinq mille dollars (125 000 \$) pour l'exploitation des services de transport collectif sur le territoire de la MRC des Etchemins pour l'année 2016.

c) Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC): Lettre provenant du MDDELCC concernant l'accord de principe - Problématique de gestion des boues au Centre de traitement de boues de fosses septiques - Lac-Etchemin.

14.02 - Financement des organismes communautaires.

Article de Passion FM concernant Madame Dominique Vien qui se dit sensible aux revendications des organismes communautaires.

14.03 - MRC de Bellechasse.

Article de Passion FM concernant la MRC de Bellechasse qui se dit prête à déposer un projet à Québec concernant l'amélioration de la desserte cellulaire et internet haute vitesse.

14.04 - Radio-Canada.

Article de ICI Radio-Canada concernant la Fédération québécoise des municipalités (FQM) qui demande aux gouvernements fédéral et provincial de mettre en place rapidement un plan d'action pour un meilleur accès à la téléphonie cellulaire ainsi qu'à internet haute vitesse dans les régions.

14.05 - Regroupement des services en évaluation.

Résolution provenant de la MRC de Beauce-Sartigan concernant l'étude

de regroupement des services en évaluation.

14.06 - Fédération québécoise des municipalités (FQM).

Réunis en Assemblée des MRC, les préfets appuient la FQM et réclament 100 millions de dollars en soutien au développement régional.

14.07 - Table Agroalimentaire de la Chaudière-Appalaches (TACA).

Dépôt du document de l'entente sectorielle sur le développement du secteur bioalimentaire de la Chaudière-Appalaches 2016-2017.

14.08 - Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ).

Courriel provenant de Madame Marianne Laroche, coordonnatrice de la Table régionale des élus municipaux de la Chaudière-Appalaches (TREMCA) concernant l'entente avec le CALQ.

14.09 - Redéfinition des relations Québec - Municipalités.

Document expliquant que les municipalités sont officiellement reconnues comme gouvernements de proximité.

15 - SUJETS DIVERS.

16 - PÉRIODE DE QUESTIONS.

Un membre de la presse demande des précisions concernant le jugement rendu dans le dossier de la Corporation d'aménagement et de développement du Massif du Sud (CADMS).

2016-12-14

17 - CLÔTURE DE LA SÉANCE.

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE DENIS LAFLAMME,
ET RÉSOLU

QUE la présente séance soit levée à 20h45.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

PRÉFET

SECRÉTAIRE-TRÉSORIER